

JEUDI 5 NOVEMBRE 2020

6^e colloque national



L'association SPS et l'avenir des professionnels de la santé



JE SUIS SOIGNANT·E J'AI AUSSI BESOIN D'ÊTRE SOUTENU·E

J'APPELLE **LE NUMÉRO VERT SPS** 24H/7J

0 805 23 23 36

Service & appel
gratuits

100 psychologues de la plateforme



PROS-CONSULTE

JE TÉLÉCHARGE
**L'APPLICATION
MOBILE : ASSO SPS**



JE CONSULTE **LE RÉSEAU
NATIONAL DU RISQUE
PSYCHOSOCIAL**
ET RETROUVE TOUTES
LES INFORMATIONS SUR :
www.asso-sps.fr

Un dispositif de



Soins aux Professionnels de la Santé

L'association SPS et l'avenir des professionnels de la santé

Pour construire l'organisation de l'offre de soins et de la prévention des RPS pour le mieux-être des professionnels de la santé.

Le 6^e colloque SPS s'inscrit dans le prolongement des cinq premières éditions qui se sont déroulées :

- En 2015 à l'Académie Nationale de Médecine
- En 2016 à l'École du Val-de-Grâce
- En 2017 au Ministère de la Santé
- En 2018
- Et en 2019 au Conseil régional d'Île-de-France

Les actions engagées par l'association, depuis maintenant 5 ans, ont plus que jamais leur place, dans un monde où la pandémie de la Covid-19 met en danger la santé physique et psychologique de tous les professionnels de la santé.

Le dispositif complet d'accompagnement psychologique de SPS, de la plateforme d'écoute aux unités dédiées, en passant par le réseau national du risque psychosocial permet de proposer une prise en charge globale à tous les professionnels de la santé, et ce partout en France.

Très fortement sollicité lors du premier confinement, et dans la dynamique du second, le dispositif SPS devenu référent apparaît comme une première nécessité pour les soutenir.

Les actions de prévention initiées par SPS, les formations et les JADES – Journées d'Ateliers Dynamiques et d'ÉchangeS – permettent quant à elles de déclencher une véritable prise de conscience en aidant les professionnels à adopter des comportements vertueux dans leur exercice quotidien, et à se ressourcer.

Au-delà de témoignages et de présentations d'études inédites sur le vécu et les attentes des professionnels de la santé, l'association SPS présentera :

- Des nouvelles possibilités d'accompagnements à mettre en place pour la santé des professionnels de la santé.
- Des engagements spécifiques des acteurs publics et privés avec des recommandations opérationnelles pour l'avenir des professionnels de la santé.

Dans ce contexte d'adaptation permanente à un monde imprévisible, cette sixième édition offrira donc aux différents acteurs du secteur de la santé, une nouvelle et précieuse occasion de confronter les accompagnements et actions mis en place, les points de vue et d'envisager de nouvelles pistes d'actions en prévention.

À l'heure d'une crise sanitaire sans précédent, il est plus que jamais important de prendre ceux soin de ceux qui nous soignent.

Eric HENRY
médecin généraliste, président de SPS



DISPOSITIF D'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

24h/24

7j/7

Anonyme
et confidentiel

Plus de 100 psychologues de la plateforme PROS-CONSULTE

**LE NUMÉRO
VERT SPS**

0 805 23 23 36

Service & appel
gratuits



**L'APPLICATION
MOBILE ASSO SPS**



Près de 1 000 psychologues, médecins généralistes et psychiatres

**LE RÉSEAU NATIONAL
DU RISQUE PSYCHOSOCIAL**

Première consultation
ou téléconsultation gratuite
chez les psychologues après
réorientation par PROS-CONSULTE

En partenariat avec :



Les psychologues de ce réseau possèdent la certification CS30 et sont donc experts en psychologie du travail et sur les risques psychosociaux : annuaire.souffrance-et-travail.com



Les psychologues civils de ce réseau choisis par la Santé des Armées sont formés au syndrome post-traumatique.



Ce réseau met à disposition un autodiagnostic pour évaluer votre sommeil et des experts pour accompagner l'amélioration de votre sommeil : <https://reseau-morphee.fr/la-prise-en-charge-des-troubles-du-sommeil-des-professionnels-de-sante>

L'association SPS et l'avenir des professionnels de la santé

Animation de la journée :

Catherine Cornibert, docteur en pharmacie, dirige les actions et la communication de SPS

Eric Henry, médecin généraliste, président de SPS, membre de l'URPS (Union Régionale des Professionnels de Santé) des médecins libéraux de Bretagne

9H00 Accueil et bienvenue

- **Valérie Péresse**, présidente de la Région Île-de-France
- **Farida Adlani**, vice-présidente de la Région Île-de-France, chargée des solidarités, de la santé et de la famille

9H15 Introduction : quel avenir pour les professionnels de la santé ?

- **Thomas Fatome**, directeur général de la CNAM (Caisse Nationale d'Assurance Maladie)

9H30 Crise sanitaire : quelles conséquences pour les professionnels de la santé ? Résultats d'enquêtes, d'études et témoignages

Animation : Bernadette Fabregas, rédactrice en chef de infirmiers.com

- **Marie Pezé**, docteur en psychologie, psychanalyste, responsable du réseau de consultations Souffrance et Travail
- **Christine Chalut-Natal Morin**, vice-présidente du CNSF (Collège National des Sages-Femmes)
- **Christine Julien**, vice-présidente de l'ANPPO (Association Nationale des Préparateurs en Pharmacie d'Officine) et rédactrice en chef de *Porphyre*, mensuel professionnel des préparateurs en pharmacie

10H30 Pause

10H45 Quels accompagnements à mettre en place pour la santé des professionnels de la santé ?

Animation : Florence Robin, vice-présidente de SPS, psychiatre, docteur en psychologie, attachée de consultations de l'École polytechnique

- **Marion Trousselard**, médecin en chef, département des neurosciences et contraintes opérationnelles, unité de neurologie du stress à l'IRBA (Institut de Recherche Biomédicale des Armées)
- **Wissam El Hage**, professeur, MD, PhD, PUPH de psychiatrie à l'Université François Rabelais et au CHRU de Tours
- **Grégory Ninot**, professeur à l'Université de Montpellier, Institut du Cancer de Montpellier, plateforme CEPS, directeur de recherches sur l'évaluation des Interventions Non Médicamenteuses (INM)
- **Corinne Isnard Bagnis**, professeur de néphrologie à l'Université de Paris VI, experte de la méditation en pleine conscience
- **Antoine Lutz**, chargé de recherche au Centre de Recherche en Neurosciences de Lyon (CNRL), INSERM, expert de la méditation de pleine conscience

Des fiches repères pour préserver le bien-être des professionnels de la santé

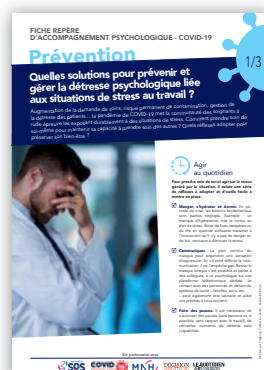
6 fiches pour les professionnels de la santé



1 fiche pour les étudiants



3 fiches pour les cadres et DRH



L'association SPS et l'avenir des professionnels de la santé

12H15 Pause

12H30 Quels engagements des partenaires de SPS ?

Animation : Catherine Cornibert

Vidéos des partenaires

13H15 Pause

13H30 Quelles recommandations opérationnelles pour l'avenir des professionnels de la santé ?
Témoignages institutionnels, associatifs et universitaires

Animation : Laurent Chambaud, médecin de santé publique et directeur de l'École des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

- **Julia Joannes**, responsable adjointe du département Ressources Humaines en santé, direction de la stratégie de l'ARS Grand-Est
- **Didier Jaffre**, directeur de l'offre de soins et de l'autonomie à l'ARS Île-de-France
- **Jérôme Voiturier**, directeur général de l'UNIOPSS (Union Nationale Interfédérale des œuvres et Organismes Privés non lucratifs Sanitaires et Sociaux)
- **Julien Emmanuelli**, membre de l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales), médecin de santé publique et co-auteur du rapport sur la prise en charge coordonnée des troubles psychiques
- **Anne Raynaud Postel**, psychiatre, fondatrice de l'Institut de la Parentalité, experte en formation sur le management par attachement
- **Matthieu Sibé**, maître de conférences en sciences de gestion à l'Institut de santé publique, d'épidémiologie et de développement de l'Université de Bordeaux

15H00 Pause

15H15 Conclusion : « Relation soignante et confiance »

- **Pierre Carayon**, professeur de médecine honoraire de l'Université de Franche-Comté, fondateur-administrateur de SPS
- **Patrice Couzigou**, professeur émérite de médecine de l'Université de Bordeaux

15H45 Fin



Qui est la Fondation APICIL ?

En 2020, la Fondation APICIL, fondation Reconnue d'Utilité Publique, réaffirme son engagement pour contribuer à l'amélioration de la prise en charge de la douleur. Le nouveau slogan, porteur des valeurs de la Fondation APICIL est : Engagés pour soulager la douleur, soulignant à la fois l'indispensable prise en compte de la douleur et la nécessité de réunir autour de cette cause des acteurs multiples. La douleur ayant des composantes bio-psycho-sociales, sa prise en charge doit être pluridisciplinaire et interprofessionnelle.

Que fait -t-elle ?

Depuis 2004, la Fondation APICIL a accompagné 750 projets, sur l'ensemble du territoire français. Ces projets, portés par des chercheurs, des médecins, des infirmières... sont des projets d'équipes qui contribuent à l'amélioration de la prise en charge de la douleur. Ils concernent la recherche, l'amélioration du soin ou encore l'information. Ils sont présents dans l'ensemble des CHU français. Plus de 10 millions d'euros ont été accordés pour subventionner ces projets.

Quelles est sa philosophie ?

La Fondation APICIL soutient cette cause d'intérêt général, en finançant des initiatives innovantes. Elle est un incubateur d'innovations. Elle s'attache à ce que les projets financés s'inscrivent dans la durée et portent le changement dans le temps. Elle accompagne des projets ayant des répercussions à la fois, pour les patients et également les aidants et les soignants. Ce trio est indissociable.

Comment fonctionne-t-elle ?

Le conseil scientifique et le conseil d'administration de la Fondations APICIL sont les deux instances qui permettent d'apporter une caution scientifique et d'attribuer des moyens financiers aux porteurs de projets.

Les atouts de la Fondation APICIL

Depuis plus de 15 ans, aux côtés de la Société Française d'Etude et Traitement de la Douleur, la Fondation APICIL a démontré que la prise en charge de la douleur était l'affaire de tous, qu'il est possible de modifier les pratiques et qu'il est temps de trouver une place pour certaines techniques complémentaires. Traitements médicamenteux et non-médicamenteux peuvent cohabiter pour une prise en charge de qualité aux bénéfices de chacun.



Nathalie AULNETTE
Directrice de la Fondation APICIL

La crise sanitaire est venue s'ajouter à une situation déjà très fragile. Les soignants dénoncent depuis plusieurs années des conditions de travail difficiles, dû à un manque de moyens et à une organisation de plus en plus complexe.

La Fondation de France s'est mobilisée très rapidement pour pouvoir soutenir les soignants confrontés à cette crise sans précédent et a rapidement soutenu la ligne d'écoute de SPS.

Permettre aux soignants de pouvoir avoir accès à des psychologues 24 heures sur 24, gratuitement, ou qu'ils soient en France, était indispensable pour les soignants.

L'association SPS a su être très réactive, et le nombre d'appels reçus confirme la nécessité de cette ligne d'écoute. Avec l'arrivée de la deuxième vague, elle va continuer d'être d'actualité, et l'accompagnement des soignants doit se penser dans la durée.

Ils sont partenaires du colloque



AMPLI Mutuelle, engagée depuis 2017 pour soutenir et promouvoir la vision de SPS

Mutuelle à but non lucratif créée en 1968 par des professionnels libéraux de la santé, sa vocation est de gérer à la fois la protection sociale et la protection des revenus des professionnels de santé qui lui font confiance.

Son conseil d'administration, composé de libéraux, a tout de suite adhéré au projet de l'équipe du Dr Eric Henry et de Catherine Cornibert pour accompagner différemment les soignants dans leur exercice quotidien et répondre à leurs besoins d'équilibre psychologique pour exercer dans de bonnes conditions et vivre pleinement leur vie personnelle.

La situation créée par la Covid-19 n'a fait qu'accentuer encore plus le fait qu'une prise en charge psychologique adaptée devait être généralisée pour les personnels de santé en détresse, qu'ils exercent comme libéraux en médecine de ville ou en milieu hospitalier.

Collaborer avec SPS nous a fait avancer dans notre propre réflexion concernant la réforme de notre contrat de prévoyance lancé en 2018 (prise en

charge à compter du 8^e jour d'hospitalisation vs 22 auparavant).

Lors de l'annonce du confinement, nous avons été parmi les premiers à mettre en place un geste solidaire majeur : prendre en charge les délais de franchise pour indemniser au 1^{er} jour d'arrêt nos adhérents atteints par la Covid-19 ou confinés professionnellement car cas contacts.

Enfin, nous avons porté SPS pour la faire connaître auprès du réseau des associations nationales étudiantes de la santé, pour que demain chaque futur jeune professionnel de santé ait dans ses contacts le précieux sésame du numéro vert de SPS qui sera toujours à leur écoute.

Dr Hervé HUGENTOBLE
Président d'AMPLI MUTUELLE

10

6^e colloque national

LA PRÉVOYANCE N'EST PAS UN LUXE

-25% LANCEMENT
sur les cotisations
des 2 premières années

-50% INSTALLATION
LIBÉRALE
des 2 premières années

Adhérez en ligne...

sur *ampli.fr*



AXA
Prévention

AXA Prévention - Association loi 1901, d'intérêt général - assimilée à la « marque AXA » du fait de son nom est néanmoins, une entité associative indépendante.

Depuis 1984, AXA Prévention met en œuvre des actions de prévention des accidents de la route. En 2011, son périmètre s'est élargi. Sa vocation : « étudier et appliquer toutes mesures de nature à prévenir les risques auxquels sont exposés les personnes et leurs biens, spécialement en matière de circulation routière et de santé ».

AXA Prévention sensibilise les Français sur les bons comportements à adopter grâce à des campagnes nationales, des dispositifs de prévention, des événements, des partages de contenus et d'outils sur les réseaux sociaux et sur son site axaprevention.fr. Elle produit également des études de référence sur les Français et leur rapport au risque.

Depuis 2018, AXA Prévention a choisi également le territoire de l'entreprise pour faire de la prévention. Dans ce cadre, elle accompagne les chefs d'entreprise de TPE-PME, n'ayant pas les moyens financiers, le temps ou le niveau d'information suffisant pour mettre en place des actions de prévention. Un dispositif complet leur est proposé gratuitement pour les aider à prendre soin de leurs salariés et prévenir les risques en santé et sur la route.

Sensible à la souffrance et au mal-être du personnel soignant, AXA Prévention est partenaire de SPS depuis 2017 et soutient financièrement le fonctionnement de la plateforme nationale d'écoute. Soutien qui s'est encore renforcé en 2020, dans le contexte de crise sanitaire actuelle.

Plus généralement, AXA Prévention, soucieuse du bien-être et de la santé en milieu professionnel a créé un dispositif En forme au travail dans lequel plusieurs outils et services sont proposés aux chefs d'entreprise et à leurs équipes.

Dans le cadre du partenariat avec AXA Prévention, SPS a apporté son éclairage en développant un ensemble de contenus sur le mal-être en entreprise, l'identification de ses différentes formes et les réactions à adopter.

Pour en savoir plus :
<https://en-forme-au-travail.fr/>

CHEZ CHIESI, UNE PHILOSOPHIE...

*Prendre soin des patients
et de la planète
aujourd'hui pour demain*



Chiesi, plus grand groupe pharmaceutique mondial à être certifié B corporation, s'engage dans l'amélioration de la qualité de vie des patients de manière responsable et durable envers la société et l'environnement. **Chiesi, unique laboratoire familial étranger présent en France** sur l'ensemble de la chaîne de valeur, se mobilise sur 4 aires thérapeutiques : **Respiratoire – Transplantation – Néonatalogie – Maladies Rares.**

 **Chiesi**
www.chiesi.fr



AMGEN®

Pionnier des biotechnologies, Amgen innove
pour la santé des patients atteints de maladies graves.

Suivez notre actualité sur amgen.fr |  @AmgenFrance |  | 

Merci

À TOUS LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ
QUI PRENNENT SOIN DE NOUS
ET NOUS PROTÈGENT

nehs.com

Les soutiens de l'association SPS pendant la crise sanitaire

Pour la plateforme et l'organisation de l'écoute des psychologues, SPS remercie :  **PROS-CONSULTE**

Pour constituer le réseau national du risque psychosocial, SPS remercie :



Pour soutenir (en dons et subventions) le dispositif, SPS remercie :

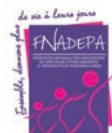


Mme Françoise
BETTENCOURT-MEYERS
et M. Jean-Pierre MEYERS

Pour avoir organisé et soutenu la campagne de communication COVID-19 du dispositif de l'association, SPS remercie :



Pour relayer le dispositif, SPS remercie les institutions suivantes :



Pour relayer le dispositif, SPS remercie les médias et structures :



Pour faire le bilan de la campagne de communication, SPS remercie :





Réalisée par ac-sante.com - ©Halfpoint_AdoStock



POUR TOUTE DEMANDE d'informations complémentaires

Contact : Catherine Cornibert
Tél. : 09 83 05 79 24
Portable : 06 12 55 00 72
Email : contact@asso-sps.fr
www.asso-sps.fr

POUR NOUS SOUTENIR

www.asso-sps.fr/don.html

RETROUVER NOUS SUR



www.facebook.com/assoSPS/



[@AssoSPS](https://twitter.com/AssoSPS)